



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 030-200034692-20240624-DEL81_2024-BF



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes
Délibération n°81/2024
du Conseil communautaire
Séance du 24 juin 2024

Date d'envoi de la convocation = 18 juin 2024

Nombre de délégués en exercice : 74

Nombre de délégués présents : 54

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 16

Nombre de délégués absents : 4

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Éric AJASSE, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jérôme CARMINATI, Yves CAZORLA, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Laetitia GAILLARD, Monique GRAZIANO-BAYLE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Emmanuel LE PARGNEUX, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Stéphane MARCELLIN, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Laurent NADAL, Bernard NASS, Jennifer OBID, Michel ONDE, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean-Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Christian SUAOU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE,

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Michèle FOND-THURIAL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Stéphane MAURIN, Charlotte BARRERE à Jérôme CARMINATI, Christian BAUME à Jean Christian REY, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Bernard NASS, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jean-Yves CHAPELET à Bernard DUCROS, Maxime COUSTON à Jennifer OBID, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Océane ESCLEYNE à Valère SEGAL, Sophie GUIGUE à Nathalie FORGEROU, Véronique HERBE à Cédric CLEMENTE, Christine MUCCIO à Christian SUAOU, Olivier ROBELET à Guy AUBANEL, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU

Absents/Excusés : Robert GAUTIER, André LOPEZ, Jean-Louis NOIRET, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

OBJET : Budget supplémentaire 2024 du Budget Annexe ZA SARCIN

Le présent Budget Supplémentaire du Budget ZA Annexe SARCIN comprend :

A. La reprise des résultats de l'exercice précédent :

Conformément à l'affectation des résultats délibérée précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

- En dépenses d'investissement, la somme de 425 727,58 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (chapitre 001) ;
- En dépenses de fonctionnement, la somme de 6 616,52 € correspondant au déficit de la section de fonctionnement (chapitre 002)

B. Modifications par rapport aux prévisions du BP 2024 voté en décembre 2023

1- La section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement proposées à hauteur de 449 201,67 €, correspondent aux éléments ci-après :

- Chapitre 002 « résultat reporté de la section de fonctionnement » pour 6 616,52 €
- Chapitre 042 et 043 « opérations d'ordre de transfert » pour respectivement 423 053,74 € et 19 531,41 € au titre de l'ajustement des crédits relatifs à la valorisation des stocks de terrain et au transfert de charges.

Les recettes de fonctionnement proposées également à hauteur de 1 163 329,27 € comprennent :

- Chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses » pour l'ajustement du montant de la vente de terrain à hauteur de 1 000 €,
- Des chapitres 042 et 043 « Opération d'ordre » pour respectivement 428 670,26 € et 19 531,41 € au titre de l'ajustement de la valorisation des stocks et du transfert de charges

2- La section d'investissement :

Les dépenses d'investissement proposées à hauteur de 854 397,84 € comprennent :

- Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement » pour 425 727,58 €
- Chapitre 040 « Opération d'ordre » pour 428 670,26 €

Les recettes d'investissement proposées également à hauteur de 854 397,84 € comprennent principalement :

- Chapitre 040 « opération d'ordre » pour 423 053,74 €
- Un emprunt d'équilibre budgétaire pour 431 344,10 €.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 030-200034692-20240624-DEL81_2024-BF



L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette annexée.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-29 et L2312-2

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 17 juin 2024,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité : (5 abstentions)

- **ADOPTE** le budget supplémentaire 2024 du Budget ZA Annexe SARCIN, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 449 201,67 €, et en section d'investissement à hauteur de 854 397,84 €.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 24 juin 2024.

Le Président
Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le **05 JUL. 2024**



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 09/07/2024



ID : 030-200034692-20240624-DEL81_2024-BF

2024 07 09